

# Annexe VI a - Attestation de suivi de formation

## ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION \*

### Certificat individuel produits phytopharmaceutiques

Directive 2009/128/CE du 21 octobre 2009 instaurant un cadre d'action communautaire pour parvenir à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable

La demande de certificat individuel Certiphyto et de son renouvellement est effectuée par le candidat exclusivement sur le portail service-public.fr.  
Pièce justificative à joindre à la demande de certificat sur service-public.fr :  
- L'attestation de suivi de formation est transmise de préférence en pièce-jointe par voie électronique à la fin de la procédure de demande en ligne sur service-public.fr ou  
- L'attestation de suivi de formation peut également être transmise par courrier à la D(R)AAF compétente, dont les coordonnées sont précisées à la fin de la procédure sur service-public.fr.

La loi du 5 septembre 2018 a apporté des évolutions significatives à la formation professionnelle et notamment dans les relations entre l'organisme de formation et l'utilisateur.  
S'agissant d'une formation réglementée, l'organisme de formation doit remettre au professionnel la présente attestation de suivi de formation, en particulier au terme de la formation réalisée en vue du renouvellement du certificat concerné.

#### Certificat visé (cocher la case correspondante)

Arrêté du 29 août 2016 portant création du certificat individuel pour l'activité « utilisation à titre professionnel » dans les catégories :	Décideur en entreprise non soumise à agrément	<input checked="" type="checkbox"/>
	Décideur en entreprise soumise à agrément	<input type="checkbox"/>
	Opérateur	<input type="checkbox"/>
Arrêté du 29 août 2016 portant création du certificat individuel pour l'activité « mise en vente, vente des produits phytopharmaceutiques »	Mise en vente / vente des produits phytopharmaceutiques	<input type="checkbox"/>
Arrêté du 29 août 2016 portant création du certificat individuel pour l'activité « conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques »	Conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques	<input type="checkbox"/>

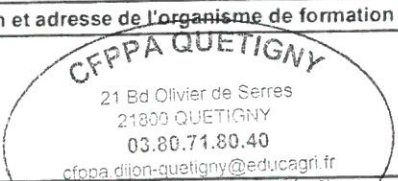

#### Identité du candidat

Nom de naissance *	PARENT
Nom d'usage	
Prénom (s) *	Mathias
Date et lieu de naissance*	30/05/1990 à DIJON
Contact mail *	contact@af-gros.com

\* champs obligatoires

#### Formation

Date de la formation	22/11/2022
Lieu d'organisation	

Nom et adresse de l'organisme de formation (cachet)	Nom prénom du responsable	Signature du responsable
	Laurent ROUZEAU Directeur CFPPA	

\* Requis dans le cadre de la demande de renouvellement du certificat et dans le cadre de la demande d'un second certificat le cas échéant.